



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

MODIFICATION REGLEMENTATION A.S. FEMININES

SAISON 2025-2026

Les joueuses F 15 1ère et 2 ème année peuvent évoluer en A.S. Féminines et sont assimilées F 4.

Les joueuses F 18 sont assimilées F 3

EPREUVE DE TIR :

Pour faciliter la réussite nous avons rapproché les cibles.

1 ère cible à 70 cm de la ligne latérale gauche et sur la première barre

2ème cible à 70 cm de la ligne latérale droite et sur la première barre

3ème cible à équidistance des lignes latérales et à 70 cm derrière la première barre

AIN • ALLIER • ARDECHE • CANTAL/LOZERE • DROME • ISERE
LOIRE • HAUTE LOIRE • PUY DE DOME • RHONE ET METROPOLE DE LYON • SAVOIE • HAUTE SAVOIE

Boulodrome Métropolitain

Place de la Porte de Lyon - 69570 DARDILLY

Tél. 04 78 38 60 44

E-mail liguebouliste.aura@gmail.com

Association loi 1901

